

CONTRAT DE PARTENARIAT

Afin de récompenser la fidélité de votre club, notre magasin Intersport Pornic vous propose un contrat de partenariat selon les conditions commerciales suivantes :

Le magasin INTERSPORT DE PORNIC :

Le magasin Intersport de Pornic s'engage à partir du 1^{er} Juillet 2020 et ceci pendant une durée d'un an :

- Offrir des conditions avantageuses aux travers des grandes marques de sport pour le club de marche nordique des Moutiers en Retz.
- De mettre en place une boutique club à l'effigie du club des bâtons rompu Monastérien.
- Mise à disposition d'un chéquier club partenaire à valoir sur l'Intersport de Pornic pour tous les licenciés.
- Une fois le chéquier club consommé, une remise de 10% sur l'ensemble du magasin sera accordée pour tout passage en caisse sous présentation de la licence club (Hors promotion, soldes, etc...).

Le club A BATON ROMPU MONASTERIEN :

Le club de marche nordique des Moutiers en Retz s'engage, à son tour :

- A faire l'ensemble des achats du club en matériels et textiles au magasin Intersport de Pornic.
- Le club annonce, lors de ses assemblées générales, le partenariat existant entre le magasin Intersport Pornic et lui.
- De mettre en avant le magasin Intersport Pornic lors de manifestations au sein du club.
- Relayer auprès des licenciés les différentes opérations liées à l'enseigne Intersport Pornic (Exemple : journées club privilège).

Le non-respect des engagements cités ci-dessus par l'un des deux partenaires pourra entraîner l'annulation du contrat.

Fait à Pornic le : 22/06/2020
Bon pour Accord :

Signature du Président
A BATON ROMPU MONASTERIEN

Signature du Directeur
INTERSPORT PORNIC

